

---

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Recherche clinique : 5 projets soumis, 5 projets retenus !**

Depuis 1992, chaque année, par circulaire, la direction générale de l'offre de soins (DGOS) lance un appel à projets permettant aux équipes hospitalières de soumettre des projets de recherche en vue d'obtenir leur financement : il se décline au niveau national (programme hospitalier de recherche clinique (PHRC)) et interrégional (PHRC IR).

Le PHRC IR soutient une politique de recherche partenariale entre les différents établissements de santé d'une même inter-région ; il permet l'émergence de projets portés par des équipes souhaitant développer leur activité de recherche clinique.

Il est géré par les groupements interrégionaux de recherche clinique et d'innovation (GIRCI).

Le GIRCI EST regroupe les centres hospitaliers universitaires de Besançon, Dijon, Nancy, Reims et Strasbourg, le centre de lutte contre le cancer Georges-François Leclerc (Dijon), l'Institut lorrain de cancérologie (Nancy) ainsi que le centre hospitalier régional de Metz-Thionville.

Dans le cadre du PHRC IR 2015, 26 projets ont été soumis au GIRCI Est, 10 ont été financés à hauteur de 2 700 000 €. **Le CHRU de Besançon voit 5 dossiers financés sur les 5 dossiers présentés, pour un financement total de 1 266 312 €.**

Tous ces projets, portés par le CHRU de Besançon, associent plusieurs centres de l'inter-région. Ils relèvent de plusieurs disciplines et portent sur les thématiques suivantes :

- Rhumatologie (tolérance et efficacité d'une thérapie cellulaire dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde) ;
- Réanimation médicale (oxygénation chez les malades avec un syndrome de détresse respiratoire aiguë) ;
- Urgences (impact du conseil téléphonique délivré par le centre 15 et arrêt cardiaque extra-hospitalier) ;
- Chirurgie vasculaire (syndrome du compartiment abdominal et anévrysmes de l'aorte rompus) ;
- Oncologie médicale (biomarqueurs immunologiques chez les patients atteints de cancer du colon métastatique).

La délégation à la recherche clinique et à l'innovation du CHRU accompagne les investigateurs dans la soumission de ces projets et les oriente vers les structures support (méthodologistes, pharmaciens...). Elle veille à la qualité des dossiers soumis, notamment en termes de respect de la réglementation, d'élaboration du budget, de méthodologie de pharmacovigilance...

**Depuis 1992, le CHRU a obtenu le financement de 69 de PHRC nationaux et 47 PHRC IR.**